



Ozoir-la-Ferrière, le 1^{er} Février 2018

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST
Mme DESSOLAIN
Professeur organisateur
des classes de 5^{ème} 5-7

Aux parents d'élèves de 5^{ème}5-7

CIRCULAIRE N° 2017-18-095

Chers Parents,

Le voyage en Angleterre de votre enfant se précise....

Quelques rappels concernant les formalités :

POUR LES MINEURS FRANÇAIS :

- Carte d'identité OU passeport individuel en cours de validité au moment du départ.
- **Formulaire d'autorisation de sortie du territoire** signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale accompagné de la **photocopie du titre d'identité du parent signataire**

POUR LES MINEURS NON FRANÇAIS ET NON MEMBRE D'UN PAYS DE L'U.E :

- Passeport en cours de validité
- Photocopie de la carte de séjour du responsable légal
- Visa : pour cela utiliser la solution du "Document pour Visa" délivré par la Préfecture du département de l'établissement scolaire □ Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale □ Photocopie du titre d'identité du parent

POUR LES MINEURS NON FRANÇAIS MAIS MEMBRE D'UN PAYS DE L'U.E :

- Carte d'identité du pays d'origine en cours de validité ou passeport
- Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire



- Par ailleurs, **chaque participant** doit se munir **obligatoirement** de la **carte AMELI** de la caisse primaire d'assurance maladie (<http://www.ameli.fr>). Merci d'en faire la demande au plus vite.

—> **Les papiers officiels seront relevés quelques jours avant le départ.**

D'autre part, une réunion d'information concernant le voyage sera organisée le **jeudi 15 Février à 19H** afin de répondre à vos questions et préciser l'organisation.

A l'ordre du jour :

0. Programme visites - horaires
1. Objectifs pédagogiques
2. Encadrement - contacts durant le séjour en cas de nécessité chez la famille d'accueil
3. Règlement interne au voyage (discipline ...)
4. Formalités - argent de poche
5. Trousseau - pique nique
6. Problèmes médicaux
7. Questions diverses.

Les parents dont les enfants seront en traitement durant le séjour sont priés de se faire connaître après la réunion.

Pour nous permettre de préparer au mieux le voyage, veuillez nous retourner le coupon ci-joint avant le 8 février 2018.

Dans un esprit de service pour vos enfants, soyez assurés, Chers Parents, de nos sentiments dévoués et cordiaux.

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST



Céline DESSOLAIN
Professeur Organisateur

